

PERMANENCES

LE MAIRE

Sur rendez-vous à prendre en mairie auprès de son secrétariat.

LA MAIRE DELEGUEE DE HALLING LES BOULAY

Mme Jacqueline PAUL sur rendez-vous au 09 64 23 65 19

LES ADJOINTS

M. Benoît CRUSEMAdministration générale - finances **sur rendez-vous**
M. Alain PIFFERVie associative **sur rendez-vous**
Mme Sylviane MEGEL - FESTORAffaires sociales, logement **le jeudi sur rendez-vous**
Référente au CLIC
M. Didier TALAMONATravaux, urbanisme et environnement **le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30**
Mme Emilie PEREZScolaire, périscolaire **sur rendez-vous**
M. Jean-Claude KREMERSécurité, cimetière, jumelage **sur rendez-vous**
Mme C. EBERSVEILLERCommunication, site web **sur rendez-vous**
Mme Ginette MAGRASJeunesse, affaires culturelles **le vendredi sur rendez-vous**

PERMANENCES MENSUELLES EN MAIRIE

A.M.A.P.A. **Le dernier jeudi** du mois de 10 h 00 à 12 h 00
ANCIENS COMBATTANTS **2ème mercredi** du mois de 15 h 00 à 17h 00
U.N.I.A.T **3e vendredi** du mois de 9 h 00 à 11 h 00
U.F.C. Que choisir **1er et 3e mardi** du mois de 9 h 00 à 12 h 00
CONCILIATEUR **1er et 3e mercredi** du mois sur RDV durant la permanence
au 03 87 79 18 31 ou par email : jocelyne.schneider@conciliateurdejustice.fr
ARMEE **2ème et 3ème mardi** du mois de 15h00 à 16h00

PRESENCE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

ALLO ACTIF (ASP/PRO) Tél/Fax: 03 87 57 37 75

..... lundi et mardi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h à 17 h 00
..... Jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 00
..... Mercredi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES A LA MAISON DES SERVICES A. BASTIAN

A Domicile 57 Tous les **samedis** de 9 h 00 à 11 h 00
ESPACE INFO ENERGIE (ADIL) le 3ème mercredi du mois de 13 h 45 à 16 h 15
C.P.A.M. Tous les **jeudis** de 9 h 00 à 11 h 30
MISSION LOCALE Tous les mercredis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES SALLE ANDRE MALRAUX

LES PARALYSES DE FRANCE **1er et 3e mardi** du mois de 13 h 30 à 16 h 30
ASSOCIATION LE TEMPS DU LIEN **mardi et samedi** de 10 h 00 à 15 h 30
FORMABILIS uniquement sur rendez-vous (suite à convocation de Pole Emploi) de 13 h 30 à 17 h 30

PERMANENCES A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE

ASSO. SOCIALE DE LA CPAM **Jeudi matin sur rendez-vous** Tél. : 03 87 39 37 62
D.R.Fi.P (impôts) **Vendredi matin** De 9 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES AU CENTRE MEDICO-SOCIAL (Maison du Département)

M.D.P.H. **Le 3ème jeudi** du mois de 09 h 00 à 12 h 00

Permanence de Mme Ginette MAGRAS et M. Jean-Paul DASTILLUNG,
conseillers départementaux

Le 1er jeudi du mois de 18h à 19h sur rendez-vous,
En semaine paire à Boulay et en semaine impaire à Ham sous Varsberg)
6, rue Robert Schuman - Maison du Département - Tél. 06 82 62 76 19



AGENDA

10/01 : Goûter du club des séniors en salle des fêtes
12/01 : Tournoi de foot du CAB en salle omnisports
19/01 : Concert de l'harmonie en salle omnisports
19/01 : Loto du Secours Catholique en salle des fêtes
26/01 : A.G. Sous-officiers de réserve en salle de danse

01/02 : Soirée du Pétanque club en salle des fêtes
02/02 : Exposition aéromodélisme en salle omnisports
07/02 : Goûter du club des séniors en salle des fêtes
08/02 : Soirée du CAB en salle des fêtes
17/02 : Don du sang en salle des fêtes

06/03 : A.G. club des séniors en salle des fêtes
06/03 : A.G. Crédit Mutuel en salle omnisports
07/03 : Soirée du Centre des Arts Martiaux en salle des fêtes
08/03 : Carnaval organisé par l'A.P.E.B en salle omnisports
15/03 : Elections municipales - premier tour
19/03 : Bourse aux vêtements Croix Rouge en salle des fêtes
20/03 : A.G. Association Franco-Ukrainienne en salle polyvalente
22/03 : Elections municipales - second tour
27/03 : A.G. des chasseurs en salle des fêtes
28/03 : Bal des chasseurs
28/03 : A.G. des anciens combattants en salle polyvalente
28 et 29/03 : Exposition des chasseurs en salle omnisports

04/04 : Bal des agriculteurs en salle omnisports

Janvier - Février - Mars

Bulletin Municipal - Édition : décembre 2019
Responsable de la rédaction et de la diffusion:
M. André BOUCHER maire de BOULAY—Tél : 03 87 79 18 31
Réalisation : Mme Christelle EBERSVEILLER

Informations diverses

Meilleurs vœux !

Monsieur le maire, André BOUCHER,
Mesdames et Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Ainsi que l'ensemble du personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



Téléthon 2019 - Brioches de l'amitié 2019 : l'heure du bilan !

La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations, les commerçants pour leur participation à l'édition 2019 du téléthon à BOULAY.
Un remerciement particulier aux enfants qui, en partenariat avec l'association des parents d'élèves de BOULAY (A.P.E.B.) ont participé au premier Téléthon kid's.

Sans vous rien n'aurait été une nouvelle fois possible.

Nous avons ainsi pu récolter la somme de **3748,36 euros**.

De même, nous tenons à remercier toutes les associations ainsi que la générosité de la population qui ont permis de mener à bien l'opération brioches de l'amitié. Nous avons récolté 2323,28 euros.

Une nouvelle fois : un grand **MERCI** à vous tous pour votre générosité.



Ordures ménagères : report des collectes

Lors des jours fériés, les dates des collectes sont souvent modifiées pour une ou plusieurs zones. Les informations sont transmises via le panneau lumineux, le site de la Ville, la page Facebook. Néanmoins, vous pouvez consulter le calendrier annuel des reports sur le site de la Communauté de Communes du Pays Boulageois : Vie quotidienne >> Ordures ménagères.



Informations diverses

Nouveau site internet de la ville

boulay-moselle.fr

Le nouveau site internet de la ville a été mis en ligne. Conforme aux exigences des normes R.G.P.D. (protection des données personnelles), la municipalité a fait le choix de proposer un site moderne doté d'une présentation épurée.

Ce nouvel outil a pour but d'être efficace : la réflexion a été menée afin que chaque utilisateur puisse rapidement trouver l'information qu'il recherche.

Il sera également intimement lié à la page Facebook de la Ville de BOULAY, page à laquelle nous vous invitons à vous abonner, si ce n'est déjà fait, afin d'être tenu informé en temps réel de la vie de votre Ville.

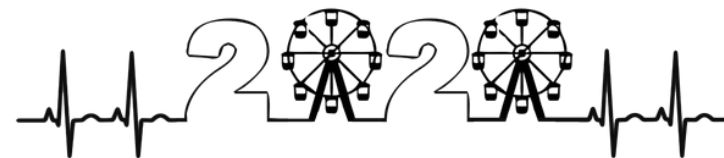
L'adresse a changé pour plus de facilité : www.boulay-moselle.fr, toutefois l'ancienne adresse ville-de-boulay-moselle.fr restera valable un an environ.

Elections municipales 2020 : fallait-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?



Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.



Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la ville de Boulay-Moselle <http://www.boulay-moselle.fr> ou sur notre page Facebook : [Ville de Boulay-Moselle](https://www.facebook.com/Ville-de-Boulay-Moselle)